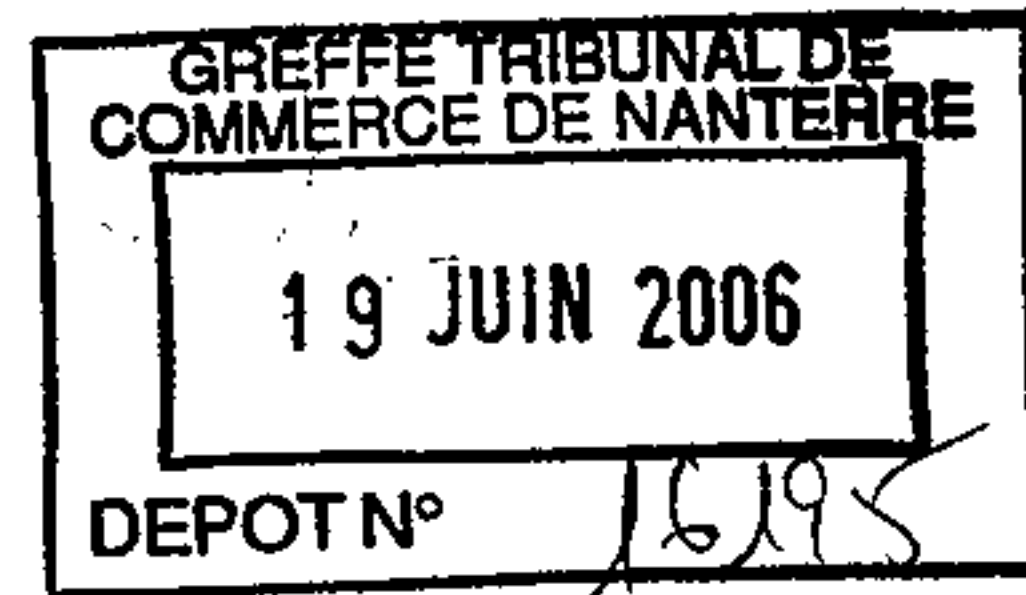


AI GROUP
SARL au capital de 76.500 Euros
Siège social : 57 avenue Augustin Dumont
92240 Malakoff
RCS Nanterre B 334 042 991



853 2976

**RAPPORT SPECIAL A L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale et en application des articles L 223-43 et L 224-3 du Code de Commerce, j'ai établi le présent rapport sur la situation de votre société.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La synthèse de mon analyse sur la situation de votre société est la suivante :

- le montant de capitaux propres, au 31 Décembre 2005, est au moins égal au montant du capital social.
- je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.
- Aucun avantage particulier n'a été stipulé dans le projet de transformation qui m'a été transmis.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Paris, le 12 juin 2006
Le commissaire à la transformation

Alain BIGET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Biget'.